



**Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
14 août – 27 août 2014**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Olivier Pitre, Directeur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8239

Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Ruée vers l'eau en Californie



Selon la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), la Californie subit actuellement sa pire période de sécheresse depuis 1895.

PHOTO JEWEL SAMAD, ARCHIVES AFP

La Californie traverse actuellement la pire sécheresse de son histoire. L'État le plus peuplé des États-Unis mettra des années à s'en remettre, ce qui fera de l'eau une ressource de plus en plus convoitée. De quoi donner vie à une citation célèbre attribuée à Mark Twain: «En Californie, le whiskey est destiné à être bu, tandis que l'eau conduit à la bagarre.» Explications en quatre temps.

UNE SÉCHERESSE HISTORIQUE

Selon la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), la Californie subit actuellement sa pire période de sécheresse depuis 1895. Les principaux réservoirs d'eau potable de l'État sont largement sous leur moyenne historique. Plus de 80% du territoire californien est maintenant frappé de sécheresse

«extrême» ou «exceptionnelle». «Cette sécheresse sévit depuis 3 ans. Ce n'est pas une situation normale, on ne voit pas souvent ça d'un point de vue statistique. Il faudra des années pour s'en remettre», affirme Brian Fuchs, du National Drought Mitigation Center, organisme qui répertorie les épisodes de sécheresse aux États-Unis.

DE L'EAU, S.V.P.

La sécheresse est telle cette année que le gouverneur Jerry Brown a de nouveau décrété l'état d'urgence en avril dernier. Les autorités souhaitaient obtenir une réduction volontaire de la consommation d'eau de 20%. Faute de résultats, l'État a finalement décidé d'imposer une amende de 500\$ à toute personne ne respectant pas les consignes d'utilisation de l'eau potable, qui interdisent notamment le lavage des voitures et l'arrosage des pelouses. Mais le problème dépasse la simple consommation de Monsieur et Madame Tout-le-Monde. La Californie, c'est aussi 60% de la production américaine de fruits et 51% de la production de légumes. Les fermes drainent jusqu'à 80% de l'eau californienne. «Notre plus grand défi, actuellement, note Brian Fuchs, c'est d'évaluer correctement les quantités d'eau disponibles en fonction des besoins de la population et de ceux de l'industrie agricole.» La réglementation est d'ailleurs jugée insuffisante. L'État n'a pas encore de politique de gestion des eaux souterraines, une situation qui devrait être corrigée sous peu.

UN COUP DE POUCE D'EL NIÑO

C'est un euphémisme, mais les solutions ne pleuvent pas en Californie pour faire face à cette sécheresse. Au printemps dernier, les experts croyaient que l'arrivée prochaine d'El Niño pourrait donner un sérieux coup de pouce au climat californien. Ce phénomène météo apporte généralement des précipitations plus importantes, mais les experts ont revu récemment à la baisse les chances qu'El Niño survienne dans les prochains mois - les probabilités sont passées de 90% à 65%. Théoriquement, la sécheresse pourrait donc se poursuivre en 2015. «Nous ne savons pas encore quelles seront les accumulations de neige pendant l'hiver prochain. S'il n'y a pas assez de neige, l'été prochain pourrait être encore plus difficile», rappelle Brian Fuchs.

DE L'ESPOIR, MAIS À QUEL PRIX?

Les eaux souterraines représentent 40% de l'approvisionnement en eau potable en Californie. Cette proportion peut passer à 60% en période de sécheresse, estime la California Water Fondation. Mais ironiquement, cette même sécheresse

peut rendre encore plus difficile l'accès aux sources souterraines, note Brian Fuchs. Mais toute cette eau ne va pas disparaître, même avec une sécheresse, signale Michel A. Bouchard, professeur de géologie à Polytechnique Montréal. Les sources d'eau potable souterraine sont généralement plus importantes que les sources de surface, explique-t-il. «Au pire, la sécheresse californienne va faire reculer le niveau de la nappe phréatique. Mais cela pourrait faire augmenter les coûts pour ensuite extraire l'eau à une plus grande profondeur.» La Californie n'a donc pas fini de se préoccuper de son approvisionnement en eau potable.

En chiffres

38 MILLIONS

La Californie est l'État le plus peuplé des États-Unis avec 38 millions d'habitants.

120 Ans

Les 6 premiers mois de l'année 2014 ont été les plus chauds en 120 ans en Californie.

31%

L'un des plus importants réservoirs d'eau potable en Californie, celui du lac Shasta, est actuellement à 31% de sa capacité maximale. Son niveau moyen historique est habituellement à 47%.

Sources: AFP, NOAA, United States Drought Monitor, California Water Fondation



The screenshot shows the GAIAPRESSE website header with the logo and navigation menu. The article title is "Consommation d'eau potable: Sherbrooke se distingue" dated "21 août 2014". It features a photo of a faucet with water running. The text discusses the 2013 water consumption report for Sherbrooke, noting it is the lowest in Quebec at 402 litres per person per day, compared to the provincial average of 626 litres.

s'élevait à 626 litres par personne en 2013, elle n'était que de 402 litres à Sherbrooke, raflant la première place à l'échelle québécoise, soit encore 16 litres de moins par jour par personne qu'en 2012 (418 litres).

Selon le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), Sherbrooke conserve donc toujours sa place dans le premier quartile canadien en ce qui a trait à la consommation quotidienne d'eau potable par habitant par jour pour les municipalités comparables.

La Ville de Sherbrooke déploie plusieurs moyens afin de réduire le gaspillage de cette ressource. Parmi ceux-ci, notons :

- recherche constante des fuites d'eau potable du réseau d'aqueduc;
- remplacement des anciennes conduites d'aqueduc lors de la reconstruction des rues;
- démarche de sensibilisation par l'entremise de la patrouille verte;
- application stricte du règlement municipal sur l'utilisation extérieure de l'eau;

- tarification au compteur et collaboration avec les industries et commerces du territoire pour une utilisation parcimonieuse de l'eau potable.

Source: UMQ

L'AUT'JOURNAL
18 août 2014
Lucie Sauvé



EAU POTABLE ET HYDROCARBURES: UNE QUESTION D'ÉTHIQUE PUBLIQUE

18 août 2014
Lucie Sauvé

*Centre de recherche en éducation et formation relative à l'environnement et à l'écocitoyenneté, UQAM
Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec*



Selon le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MDDECL), le nouveau règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) «*constitue une réponse concrète aux demandes formulées par les citoyens, les municipalités et les entreprises du secteur. Il permet de poursuivre les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures tout en assurant l'encadrement de ce développement économique potentiel*»ⁱ.

D'abord, il est certes paradoxal qu'un tel règlement émane d'un ministère chargé de la lutte aux changements climatiquesⁱⁱ. Il est aussi extrêmement gênant de considérer qu'il répond aux demandes des citoyens et des municipalités. Qu'ont appris nos décideurs, qu'ont-ils retenu de la mobilisation sociale sans précédent, des audiences et consultations multiples sur la question et de la démarche rigoureuse et démocratique menée par des milliers de citoyens et des centaines d'élus pour doter leurs municipalités de règlements adéquats pour la protection de leur eauⁱⁱⁱ?

Avant même le début du processus annoncé d'évaluation environnementale stratégique sur la filière des hydrocarbures, le MDDECL va donc ainsi de l'avant avec ce règlement fondé sur la gestion de risques mal évalués^{iv}? Certes, en vue de contribuer à l'«allègement réglementaire», une étude d'impact économique (EIE) du règlement a été commandée.

Le rapport signale une incertitude quant à son coût d'opérationnalisation: les impacts globaux à long terme pour les entreprises pétrolières ou gazières «n'ont pu être évalués en raison des difficultés à déterminer le potentiel de développement de l'industrie»^v ... potentiel qu'on espère abondant – il va de soi – pour rentabiliser l'imposante infrastructure requise (assumée en grande partie par l'État).

Mais alors qu'en est-il de l'horizon d'incertitude des coûts collectifs engendrés par cette industrie invasive et extensive sur les territoires concernés (comme en témoigne l'expérience américaine)? De façon optimiste, le rapport de l'EIE du RPEP annonce des «bénéfices environnementaux».

Une rhétorique vertueuse

Sans surprise, nos décideurs ont étudié le dossier au regard des «vraies affaires». Il faut observer aussi qu'ils utilisent d'habiles stratégies de communication, adoptant entre autres un discours vertueux: sécurité, vigilance, protection, intégrité des sources d'eau potable pour les générations actuelles et futures, accroissement des connaissances, transparence, sévérité exemplaire, suivis très rigoureux, etc. Nous voilà au cœur d'une problématique qui concerne la dimension éthique d'une politique publique en matière d'environnement.

Il importe d'abord de reconnaître que les valeurs n'ont de sens que dans le système éthique où elles s'inscrivent. Les valeurs instrumentales de sécurité ou de vigilance par exemple, sont essentiellement relatives, tout comme celle de richesse collective. Leur sens et leur portée dépendent des valeurs fondamentales qui sous-tendent le projet en question. Or quels sont les fondements des choix éthiques d'un système de gouvernance où le «marché»

devient «partie prenante» des dynamiques de prise de décision publique et peut acheter en toute légitimité des droits d'influence^{vi}? Quel sens prend ici le «bien commun», qui devrait être le pôle de référence de toute décision politique?

Des enjeux éthiques

Parmi les enjeux majeurs concernant le rapport contemporain entre éthique et politiques publiques en matière d'environnement, mentionnons les suivants^{vii}, qui se retrouvent également au cœur du nouveau Règlement (RDEP).

D'abord, la légitimité même de la gouvernance par la «gestion du risque» doit être remise en question. Une telle approche managériale occulte la recherche de finalités : au bout du compte, pourquoi accepte-t-on de prendre de tels risques? Dans l'intérêt de qui? Par ailleurs, la notion même de gestion du risque «s'éprouve hypocrite dans tous les cas d'incertitude scientifique» (A. Papaux).

La foi en la résilience, soit l'adaptation technologique, réglementaire et comportementale comme mode de gestion des risques, est un dangereux mirage. L'éthique de la résilience, entendue comme flexibilité en faveur d'une économie néolibérale «durable» et incluant l'internalisation de l'environnement comme moteur du marché, ne doit pas occulter la nécessité d'une véritable «politique de transformation» (R. Felli).

Au regard du «bien commun», le principe de précaution – associé à la *lucidité du risque* et à l'espoir *qu'il est encore temps* (A. Papaux) – doit prévaloir sur celui de la gestion du risque. De même en est-il de l'éthique de la justice écologique et du partage des avantages (F. Thomas). «Il ne s'agit plus de ferrailler sur l'à-propos de consommer un carburant fossile importé ou d'extraction locale mais de dénoncer l'intenable ronde d'investissements massifs consentis à des projets d'extraction alimentant des usages que des filières viables, mieux qualifiées et plus structurantes au plan intergénérationnel, peuvent satisfaire à moindre coût social» (B. Saulnier).

Quant à la transparence, elle ne correspond trop souvent qu'à une fenêtre de lumière dans de larges pans de secrets (F. Lemarchand). La «transparence» est une exigence de démocratie, qui fait appel à la vigilance constante à l'égard de diverses formes d'opacité: quelle que soit la transparence des informations, on ne peut occulter que la dynamique de décision n'est pas fondée sur une soi-disant objectivité: elle est tributaire d'un «jeu d'interprétation et d'argumentation» (A. Papaux).

Enfin, l'acceptabilité sociale ne doit pas être réduite à l'acceptation sociale, surtout lorsque le public ne dispose pas d'une information complète et crédible. Le fameux «dialogue avec les communautés» mené par des experts institutionnels et de l'industrie peut correspondre à «un système de communication fondé sur l'évacuation de la capacité réflexive des acteurs» (R. Beaudry et coll.).

Or toutes les initiatives de marketing social ne remplaceront jamais la nécessité d'identifier collectivement des critères d'acceptabilité fondamentale.

L'acceptabilité sociale fait référence à l'exercice d'une démocratie participative et active. La présence accrue des citoyens dans l'arène des choses publiques élargit la dimension éthique des débats et peut conduire à repenser les systèmes de valeurs, généralement implicites ou instrumentalisées, qui déterminent les politiques publiques en matière d'environnement.

La préoccupation grandissante à l'égard de l'acceptabilité sociale au sein de la sphère politico-économique – résultat positif des mouvements de résistance citoyenne – devient ainsi une voie majeure pour renouveler la démocratie, dans un contexte où celle-ci risque d'être kidnappée par une caste oligarchique politico-économique masquant ses propres intérêts «dans la mise en avant formelle des intérêts du plus grand nombre» (D. Bergandi).

[i http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=2932](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/infuseur/communiqu.asp?no=2932)

[ii Voir le mémoire du Collectif scientifique.](#)

[iii Langelier, R. \(2014\)](#)

[iv Entre autres, M. Durand \(2014\) : https://fr-ca.facebook.com/gazdeschiste2](https://fr-ca.facebook.com/gazdeschiste2)

[v MDDELCC \(9 juillet, 2014\), p. 2](#)

[vi Backstrand, K et coll., Dir. \(2010\); Deneault, A. \(2013\).](#)

[vii Les auteurs mentionnés ont collaboré à cet ouvrage: Sauvé, L. et Girault, Y. \(Dir.\) \(2014\), Les enjeux éthiques des politiques publiques en matière d'environnement, *Éthique publique*, Volume 16, no 1.](#)

La production de viande draine énormément de ressources, conclut un rapport

27 août 2014 | Alexandre Shields | Actualités sur l'environnement



Photo: Thinkstock

La hausse marquée et continue de la consommation de viande «entraîne des coûts environnementaux et de santé considérables», affirment les auteurs du rapport publié mardi.

L'humanité consomme de plus en plus de viande et cette production industrielle à grande échelle draine une part importante des ressources en eau et des terres cultivables disponibles. C'est ce qui se dégage d'un nouveau rapport du groupe américain Worldwatch Institute.

La croissance continue de la population mondiale et du niveau de vie global va de pair avec une augmentation exponentielle de la demande pour la viande. En fait, souligne le rapport intitulé *Peak Meat Production Strains Land and Water*, la production mondiale a été multipliée par quatre depuis 50 ans, passant de 75 millions de tonnes à plus de 300 millions de tonnes.

Résultat : un citoyen issu d'un pays industrialisé consomme aujourd'hui 76 kilogrammes de viande par année (167 livres), contre 43 kilogrammes en moyenne dans le monde. Près de 30 % de la production nécessaire pour répondre à cette demande croissante provient de Chine, avec un total de

86 millions de tonnes. Le porc et la volaille comptent pour 72 % de la production globale (220 millions de tonnes), loin devant la viande bovine (68 millions de tonnes).

Coûts environnementaux

La hausse marquée et continue de la consommation de viande « *entraîne des coûts environnementaux et de santé considérables* », affirment en outre les auteurs du rapport publié mardi.

Ils rappellent ainsi que pour l'essentiel, le secteur — contrôlé pour l'essentiel par moins de dix multinationales — a recours à des « *méthodes industrielles* » qui nécessitent l'utilisation de « *grandes quantités d'eau* », la culture massive de soya et de maïs et une déforestation accélérée. Qui plus est, les animaux sont bien souvent confinés dans des enclos exigus et l'élevage nécessite l'utilisation généralisée d'antibiotiques. À titre d'exemple, 13 600 tonnes d'antibiotiques ont été vendues à cette fin aux États-Unis en 2011, contre 3500 pour les citoyens du pays.

Les pâturages nécessaires aux animaux accaparent aussi 70 % des terres cultivables, et un autre 10 % uniquement pour la culture du grain nécessaire pour les nourrir. Enfin, plus de 20 % de toute l'eau consommée sur terre sert à la culture de ce même grain.

Le Worldwatch Institute estime donc qu'il est aujourd'hui nécessaire de repenser le type d'agriculture mis de l'avant à l'heure actuelle. Cela passerait notamment par la réduction de notre consommation globale de viande.